



Photo: Ioanna Berthoud Papandropoulou

Archives Jean Piaget | Séminaire interdisciplinaire | 2015

Le jugement moral

Mardi 24 février

Le Jugement moral en contexte : moyen scientifique, stratégie politique

par Marc Ratcliff, Maître d'enseignement et de recherche, Université de Genève



Marc J. Ratcliff est maître d'enseignement et de recherche en FPSE, section de psychologie, Université de Genève, où il enseigne l'histoire de la psychologie. Après un doctorat de psychologie (Genève, 1995), il a réalisé un PhD en histoire des sciences à University College London (2001). Auteur de nombreuses publications d'histoire des sciences, d'épistémologie et d'histoire de la psychologie, il travaille actuellement sur les origines et développements de la psychologie à Genève au XIX^e et au XX^e siècles, notamment autour de la figure de Jean Piaget. Il vient de terminer un livre, basé sur un journal de laboratoire manuscrit, proposant un modèle articulant la construction et la découverte dans la création scientifique.

Résumé de la conférence

Alors que Max Weber voulait que le savant ne fasse pas de politique, des historiens des sciences – Steve Shapin et Simon Schaffer – ont considéré dans leur *Leviathan* que tout problème scientifique se ramène à un problème politique. Une analyse du *Jugement moral chez l'enfant* de Piaget (1932), replacé dans ses divers contextes, nous montre que les choses sont plus complexes que nous le présentent ces auteurs, objet que j'aborderai à travers trois moments :



Photo: Ioanna Berthoud Papandropoulou

[résumé de la conférence de M. Ratcliff, suite]

1. Tout d'abord, je mettrai en relation les principales idées du *Jugement moral* avec leur contexte d'origine. On montrera ainsi ce qu'est la recherche sur le jugement moral à l'Institut Rousseau des sciences de l'éducation depuis 1913, et quelles en sont les relations avec sa culture de la militance politique, les conflits qu'elle génère et les limites qu'elle suppose. On verra quelles techniques et stratégies Piaget met en œuvre à la fois pour s'y relier et s'en distinguer. Contrairement à ses prédécesseurs, il parvient à rendre scientifique un objet dont les limites avec des concepts et des pratiques à cheval entre philosophie, morale, politique, psychologie, pédagogie et militance étaient jusqu'alors floues et mobiles.

2. Ensuite, on s'adressera au contexte de production. L'ouvrage de 1932 prend une place unique dans l'œuvre de Piaget, servant de pivot pour expérimenter un fonctionnement nouveau à l'Institut Rousseau, la *délégation* qui caractérisera par la suite l'industrie Piaget – dégagée en apparence d'un projet politique. Pour cela, la généalogie des travaux piagétiens concernant le jugement moral montre que cet objet se construit dès la période neuchâteloise, au moins à partir de l'article de 1927 « Le respect de la règle dans les sociétés d'enfants », paru dans le journal progressiste *Le Nouvel Essor* (voir texte attaché). On entrera ensuite à l'Institut Rousseau au moment où Piaget y retourne en 1929 pour voir comment s'opère l'articulation entre enseignement et recherche, saisir l'organisation sociale de la recherche et la manière dont il parvient à mobiliser les importantes ressources humaines dont il a besoin. On verra comment l'emploi concret de la méthode clinique, qui a désormais fait ses preuves depuis 1920, garantie par un dispositif social de la recherche qui commence à devenir 'industriel', permet de fermer la porte de l'intérieur, c'est-à-dire de distinguer le scientifique du civil et du politique.

3. Finalement on s'adressera au contexte de réception, d'abord en rappelant les transformations du milieu politique genevois allant vers l'extrême-droite, puis en analysant les transformations de la culture de la militance à l'Institut durant la décennie 1930. Il apparaît que Piaget opère un déplacement partiel de la militance vers le Bureau International de l'Éducation ainsi que vers la Société des Nations en utilisant à la fois les idées développées en 1932 – au centre desquelles se trouve la coopération – et une partie des idées sociales ou sociologiques de l'Institut Rousseau. Ce qui se dessine ici est une réponse globale au problème, de plus en plus aigu à partir de 1929, de la survie de l'Institut dans un monde attiré par l'extrême-droite.



Photo: Ioanna Berthoud Papandropoulou

[résumé de la conférence de M. Ratcliff, suite]

En conclusion, on verra comment, si un des enjeux qui se joue autour du *Jugement moral chez l'enfant* est bien aussi politique, cet enjeu ne permet pas pour autant de confondre le plan scientifique avec le plan politique. La réponse au problème de la survie de l'Institut est une stratégie politique au sein de laquelle la construction scientifique prend une place capitale justement parce qu'elle se distingue du politique. Au final, l'entreprise qu'a été le *Jugement moral* apparaîtra comme un moyen scientifique au service d'une stratégie politique visant – par effet de rétroaction – à *garantir* à l'activité scientifique son droit de cité dans un monde autoritaire.

Lecture proposée

Piaget, J. (1927). Le respect de la règle dans les sociétés d'enfants. *Le Nouvel Essor*, 23.